

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 15 Rabia (1) 1448
28 Août 2026

N° 106

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	2726
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	2726
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	2727
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	2731
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	2732
Avis aux créanciers.....	2735
Convocations	
Sociétés anonymes	2735
Sociétés communautaires.....	2740
Divers	
Avis au public.....	2740

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Bulletin d'information au publique A/N 122/2026

DATE Bulletin d'information publique le 04/02/2026

Dénomination sociale : Société nationale locale Nassamet Eljabel.

Classification des entreprises : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000 dinars

Adresse du siège social : Sidi Makhoulf Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Projet agricole intégré

La période désignée par l'entreprise : 99 année

Date de dépôt du projet de statuts types : 11/06/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque Nationale Agricole BNA Médine.

Période de souscription ouverte : Depuis 15/08/2026 au 30/04/2027

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Invitation à l'assemblée générale constitutive : via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale : -

Liste des fondateurs :

Hajer Jurni, Sidi makhoulf, Médenine, Ragouba sidi makhoulf

Hajer Alrabei, Sidi makhoulf, Médenine, Ragouba sidi makhoulf

Abderazag Alrabei, Sidi makhoulf, Médenine, Ragouba sidi makhoulf

2026R02513SODB1

SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE « EL KARTAS »

Réf. 2026/709

Date 24/08/2026

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale «El Kartas»

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social souscriptible : 10 000,00 DT

Adresse prévue du siège social de la société : El Fahs – Gouvernorat de Zaghuan

Objet de l'activité de la société : Transformation du papier

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet d'acte constitutif type : 21/06/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale d'une part : 1 000,00 DT

Etablissement bancaire (agence régionale): Société Tunisienne de Banque — Agence El Fahs

Délai proposé pour la souscription : Du 25/08/2026 au 15/09/2026

Avantages prévus dans l'acte constitutif type : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Par la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : selon le texte de la convocation

Liste des fondateurs :

Alaa Chorfi : Délégation El Fahs, Gouvernorat Zaghuan, Adresse : Douar Chadha, Imada El Abwab.

Nabih El Hedheili : Délégation El Fahs, Gouvernorat Zaghuan, Adresse : Douar El Hawaydra, Imada Ed-Drouj

Mohamed Amine Ben Ghania : Délégation El Fahs, Gouvernorat Zaghuan, Adresse : Douar El Fnaim, Imada Ed-Drouj.

Ezzeddine Ferjani : Délégation El Fahs, Gouvernorat Zaghuan, Adresse : Douar Sidi Omar, Imada Ben Siidane.

2026403001SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société MICROCRED SA

Société Anonyme de Droit Tunisien au capital de 12 000 000 DT

Siège Social : 1er étage du 46, Rue Socrate, à la zone d'activités Kheireddine-2015 El Kram

Identifiant Unique : 1314598/V

En Vertu d'un procès-verbal du Conseil d'administration tenue en date du 05 Juin 2026, enregistré à la recette de finances de Carthage le 09 Juillet 2026 sous le N°26802623, Quittance N°M075272 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises le 29/07/2026 sous le N°2026P34875469, il a été décidé ce qui suit :

Nomination de Mr Mohamed Sadok EL BENNA en qualité de Directeur Général Adjoint de la société Microcred SA.

2026R02528SANB2

SOCIETE «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société Anonyme au capital de 15 130 500,000 DT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique inscrit au Registre National des Entreprises : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Suivant l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires en date du 29juillet 2026, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 30 juillet 2026 (N° d'enregistrement 26801831, quittance M043005), il a été décidé :

- L'approbation des états financiers des exercices 2025 ;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

- Quitus aux membres du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et du directeur général ;

- Quitus au commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 ;

- Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration en la personne de messieurs Mustapha LAHMAR, Abdelaziz LAHMAR, Raouf LAHMAR, Mohsen LAHMAR, Mohamed LAHMAR, Ridha LAHMAR, Faouzi LAHMAR, et Oussema LAHMAR pour le mandat 2026, 2027 et 2028 se terminant avec la tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2028.

Suivant réunion du conseil d'administration en date du 29 juillet 2026, dont, son

procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 30 juillet 2026 (N° d'enregistrement 26801834, quittance M043009), il a été décidé :

- La nomination du président du conseil d'administration en la personne de M. Mohamed LAHMAR pour son mandat en tant qu'administrateur ;

- La nomination du directeur général à la personne de M. Mustapha LAHMAR pour son mandat en tant qu'administrateur.

Une copie de chacun des procès-verbaux a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 31 juillet 2026. Une annonce au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises a été faite en date du 14 août 2026 (bulletin N°204, Annonce N°2026131039).

2026S01155SANB2

NOTICE D'INFORMATION

Augmentation de capital en numéraire

Dénomination : Société Hôtelière de Développement Touristique

Forme : société anonyme

Identifiant unique RNE:0031170P

Matricule Fiscal : 31170P A/M/000

Affiliation CNSS N° : 208434 -78

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II – 2035 Tunis Carthage.

Capital social : 6 150 000 dinars divisés en 61 500 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune entièrement libérées.

Augmentation de capital: 500 000 dinars moyennant l'émission au nominal de 5 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune à libérer entièrement à la souscription.

Certificat de Projet d'augmentation de capital au Registre National des Entreprises: N° 2026116145 - Dépôt N° 14261 du 21 Août 2026.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 Août 2026 : a décidé une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 500 000 dinars moyennant l'émission au nominal de 5 000 nouvelles actions nominatives à libérer entièrement à la souscription et de porter ainsi le capital social à 6 650 000 dinars.

Dépôt des fonds : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la BIAT – Agence Nabeul sous N° 08300000003200714770.

Droit préférentiel de souscription : Conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts, les actionnaires ont proportionnellement à leur participation un droit préférentiel de souscription à raison de dix (10) actions nouvelles pour cent vingt-trois (123) actions anciennes.

Délai de souscription: le délai de l'exercice du droit préférentiel est fixé à 15 jours de la date de parution du présent avis et de la date d'ouverture de souscription.

Passé ce délai, les actions non souscrites seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit un nombre supérieur à celui qu'il pouvait souscrire à titre préférentiel proportionnellement à leur participation dans le capital et dans la limite de leurs demandes.

2026402994SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Madhi Frères de Promotion Immobilière

SARL au capital de 1 925 000, 000 dinars

Rue Salem Harzallah N° 5 SFAX

RC N° B 2532612006

Matricule Fiscal N° 635867ZMP000

En vertu de la résolution décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 11 Juin 2026, dont procès-verbal enregistré à la recette des finances Aboul Kacem Chebbi Sfax le 12/06/2026, Quittance n° M 057150, enregistrement n° 26502653, a décidé la dissolution anticipée de la société et la désignation de Monsieur Walid Chtourou en qualité de liquidateur.

Ce procès-verbal a été inscrit au Registre National des Entreprises le 18 Juin 2026.

Les intéressés peuvent se présenter pour plus d'informations à l'adresse suivante : Route de Soukra Km 3 Résidence El Messedine Bloc B App N° B03 - Sfax, ou appeler le numéro : 97.232.010, dans un délai ne dépassant pas la période de 20 jours à partir de la date de la parution du présent avis.

2026X01195SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la Recette des Finances de Djerba Midoun en date du 2026/07/24 reçu n°M 069017 n° d'enregistrement 26203451, Mr Abdelmajid Ben Drarra , CIN N 08637255, a cédé à Mr Omar Chamekh, CIN N04778858, la totalité du fonds de commerce et destiné à l'exploitation d'un café de catégorie 1 Sis au Rez-de-chaussée de l'immeuble Bin Sedrine Km 1 route de Taguermess Midoun Jerba.

Les oppositions auront lieu à l'étude maître Ajimi Wissem avenue Farhat Hached Midoun Djerba dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions présentées hors délai seront nulles et de nul effet.

Cet avis a été publié au Echourouk du Mercredi 12/08/2026 .

2026R02515FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 01/07/2026, enregistré auprès de la recette des finances de Zarzis 21/07/2026 sous le n°26202599, reçu n°M085020, Mer Kaiis Achour, titulaire de la CIN n°08648656, et l'identifiant unique M 1120583 domicilié à Mouensa Zarzis, a vendu à Mme Khiria Aouida, titulaire de la CIN n° 03591354 domiciliée à Elogla Zarzis, Medenine, la totalité du fonds de commerce situé à la rue ibn khaldoun Zarzis 4170, exploité comme magasin de vente des produits de nettoyage.

Toute opposition doit être déposée dans le local où est exploité le fonds de commerce et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le JORT.

Cette annonce est déjà publiée dans le journal Echourouk paru le 30/07/2026.

2026R02516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé établi par Maître Ahmed Bouzidi avocat à Médenine dont le cabinet est sis au 12 rue Tajerouine Médenine signé en date du 11/08/2026 et enregistré à la Recette des Finances de Médenine le 14/08/2026 reçu n° M078909, Mr Noureddine Chamakh titulaire de la CIN n° 13410981 a vendu aux acquéreurs conjointement : Mr Tarek Bouzidi titulaire du passeport n° N377895, Mr Montassar Saadaoui titulaire de la carte d'identité nationale n° 13401284 et Madame Afef Achouri titulaire de la carte d'identité nationale n° 13459706 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans l'activité de vente de

produits alimentaires et ménagers situé à Route de Tataouine Km 3.

Les oppositions sont reçues au cabinet du rédacteur de l'acte pendant les heures administratives. Publié au Journal Echourouk le 19/08/2026.

2026R02517FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 17 Aout 2026 et enregistré à la recette des finances Daouer Hicher-Manouba le 19/08/2026 Reçu N° M058587 enregistrement N° 26201931 Monsieur Kamel Ben Rabeh Ben Marzouk Grami (C.I.N n° 00732345) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Ben Béchir Ben Taher SASSI (C.I.N n° 07367453) exploité «Vente des Viandes Boucherie» MF : N° 0810207/X/C Situé au local Première Route Bouchoucha Cité Khaled Ibn Walid, Daouer Hichir - Manouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Toute opposition doit être déposée entre les mains du Vendeur Monsieur Kamel GRAMI à son Adresse Rue 7423 Cité Khaled Ibn Walid, Daouer Hichir - Manouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Alchourouk et Le Quotidien le 27/08/2026.

2026R02527FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing daté le 20/08/2026 enregistré à la recette des finances Nouvelle Madina en date du 27/08/2026, N° de quittance M066205 N° d'enregistrement 26204125, Mme Mariem Bent Noureddine Ben BACHIR Soudani a vendu à Mr Mokhtar Ben Fitouri Ben Mohamed Bchiri et Abdesalem Ben Salem Ben Said Lbachar, La totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, Exploité entant que tout commerce dans le local sis 75 rue Jrid Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du notaire maître Mehrez Jandoubi sis 52 Abdelaziz Aroui Radès Ben Arous Dans le délai de 20

jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 28/08/2026

2026R02531FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 29/07/2026 et enregistré à la recette des finances de Sbiba le 31/07/2026 sous n°02790838 quitt. n° m 025888 Mr Faouzi Khalfaoui a vendu le fonds de commerce situé rue Aboubaker Fourati Sbiba à mr Mohamed Ali Galagaoui.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître Ferjeni Faicel, rue Mannoubi Akchi Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

Cet avis est publié au journal « Le Quotidien » du 27/08/2026.

2026S01156FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Par acte ssp enregistré à Jemmel le 28/07/2026 Q M064921 N°enreg 26201639 Mr Seifedine Bouaziz a vendu à Mme Henda Abbes Le F-C du Local de Commerce sis à cité Elmanar Jemmel.

Les oppositions seront Envoyées à l'adresse du F-C dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au JORT.

Le présent Avis est paru au journal El Chourouk le 27/02/2026.

2026S01158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 21 Août 2026 sous n°2343368 quittance n°M094989, Mr. Ali Rziga, titulaire de la CIN n°0557608, a vendu et cédé à Mr. Salem Ben ameur, titulaire de la CIN n°09303828, la totalité du fonds de commerce du local destiné Commerce des produits alimentaires sis à la Rue de la Liberté Hammam Sousse 4011. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal « Echourouk » du 25 Aout 2026.

2026S01159FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité Hammem Sousse le 24/07/2026 ; enregistré à la recette de finance de Hammem Sousse le 17/08/2026 sous le n°26204925 reçu n° 92645 Société AT-TRADING a vendu à Société HOMRANI BUSINESS la totalité du fonds de commerce sis à Menchia Hammem Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien « Echourouk » parue en date du 22/08/2026.

Les oppositions doivent être faites dans les vingtaines de jours suivant la parution du présent extrait entre les mains de l'acheteur.

2026S01160FCCCC

Vente d'un fonds commerce

Suivant un acte sou seing privé daté le 13/02/2026 et enregistré à la recette des finances de Bekalta le 13/02/2026 sous numéro de quittance M04041 N°26200086 madame Fatiha Mrabet vend à madame Wafa Zouiter le fonds de commerce situé au centre commercial de Bekalta avec tous ses éléments, la vente comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours de sa publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le quotidien du 27/08/2026.

2026S01161FCCCC

Cession de fonds de commerce

Suite acte SSP en date du 28/7/2026, enregistré à la recette de Kairouan le 30/7/2025 n° d'enregistrement 26203054 quittance M069201 Mr Riadh El Amri M.F n 499451/P cède son fonds de commerce sis rue Ali Zouaoui Kairouan destiné pour la vente des épices et des fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels pour la société Riadh Lachheb société en cours de constitution.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maitre Ahmed Said Nagazi à son bureau sis Rue Gaied El Ajimi dans les délais légaux.

Cette annonce est parue aux journaux Chourouk et Le quotidien le 25/08/2026.

2026S01162FCCCC

Donation du fonds de commerce

Selon contrat de donation du fonds de commerce rédigé par le maître Taoufik naji à mahdia enregistré à la recette des finances de Mahdia le 12/08/2026 quittance n° M053051 Mr KARIM B MAHMOUD BELKHIR ayant le matricule fiscal 0352901L/C/000 sise à Rue Oubeid Allah Mahdi Mahdia Donne :

1- 50% du fonds de commerce à sa femme Mme INES SAKKLY sa CIN n° 06981280 demeurant à Avenue Habib Bourguiba Mahdia

2- 25% du fonds de commerce à sa fille Mlle YASSMINE BELKHIR née le 24-09-2020

3- 25% du fonds de commerce à sa fille Mell RASSIL BEL KHIR née le 05-09-2018

Pour exercer l'activité commerce de tous produits sis à rue Oubeid Allah el Mehdi – Mahdia.

Cette donation concerne tous le matériel industriel et les immobilisations pour l'activité citée au contrat ainsi que la clientèle.

Toute opposition sera au bureau du rédacteur maître TAOUFIK NAJI sise à Mahdia au bout de 20 jours de l'annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 25 août 2026.

2026S01164FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 04/08/2026 enregistré à la recette des finances Abou Kacim Chabbi Sfax le 17/08/2026 sous le n°26203627 quittance n° M 077477 Mme Siwar Nasraoui CIN n°15001525 a vendu à Mme Manel Zouari CIN 011019701 la totalité du fonds de commerce destiné en un café sis rue de l'Armée immeuble Edar1 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maitre Ahmed Oualha avocat rue de l'Armée im. Edar1 Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 21/08/2026 aux journaux Essabah et Le Temps.

2026X01191FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par l'avocat Chaari Khaled enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 08/06/2026 N° de quittance M064866 N° d'enregistrement 26202465 Madame Guerhazi Dalanda cin 01048458 demeurant route El Mahdia km 3 Markaz Hached Sfax a vendu à madame Mallek Mouna cin 08768424 un fonds de commerce situé à route Elmahdia km 3 N°123 Sfax / jardin d'enfants ; garderie ; enseignement cours PA « chadha al baraa » enregistré au RNE numéraux 0334642J.

Les oppositions peuvent être mises entre les mains de la vendeuse dans son local si- dessus noté dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 19/06/2026.

2026X01196FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé édité par Maitre Khaled Chaari avocat enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 28/7/2026 N°d'enregistrement 26202681 .Monsieur Wafi Ben Samir Mroua demeurant à route Gremda Kim 2 palace El Habib Sfax cin 11111141 a vendu à Sedki Ben Mohamed Ayedi demeurant route Gremda km 2 impasse Fourati Sfax cin 11100944 un fonds de commerce situé à rue Gremda km 2.5 Sfax Destiné à La Vente Des Produit Alimentaires . RNE 1823243C.

Les oppositions peuvent être mises entre les mains de l'avocat Chaari Khaled demeurant immeuble Manar

bloc A 1er étage n° 6 Sfax dans un délai de vingt jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal Echourouk le 05/08/2026.

2026X01197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

EN vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances, Avenue Victor Hugo Sousse le 14/08/2026, quittance M045375 Wadii Zmanttar, (CIN 08476160) a vendu à Sté Glloub foot Group Société à responsabilité limitée En la personne de son représentant légal Mohamed Ayadi (CIN 11164349) et Ahmed Kallel (CIN 11139915) Nawrez Keskes (CIN 08862481) Tous les activités commerciales situés dans les deux boutiques adjacentes de Palm Street, Khazama Sharqiya, Sousse, utilisées pour la vente et la réparation de matériel électrique et informatique, sont transférés à Qulub Food Group, une société à responsabilité limitée en cours de constitution.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de Sté Ayadi D'avocats Sise 2 rue Léopold Senghor, Immeuble Idriiss, 1er étage, Sfax et ce dans un délai de 20 Jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal EL SABEH du 27/08/2026.

2026X01198FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par Acte sous seing privé du 30/06/2026 enregistré à la recette des finances de Raoued le 28/07/2026 quittance n° M0012802, enregistrement n° 26203834, Mr. Fakher Bou Jlida a vendu la totalité du fonds de commerce du local n°1 rue Asdrubal La Gazell destiné en une cafétéria à Mr. Mohamed Khalil Ardhaoui et Mr. Fakhri Barini.

Les oppositions seront recevables auprès de Mr. Fakher Bou Jlida dont l'adresse sis à 7 rue Hijaz route de Raoued Ariana nord selon le code du commerce.

Cette annonce a été publiée au Quotidien du 11 Août 2026.

2026402966FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/07/2026, enregistré à la Recette des Finances La Goulette en date du 10/08/2026, Quittance N°84196 Enregistrement N° 26206541, la société LA VIDA titulaire de l'IU 1812384F, a vendu à La société URBAN TABLE GROUPE, l'intégralité du fonds de commerce situé dans le local commercial n° 2, Résidence Phoenix, Jardins de Carthage, 1090 Tunis (à usage commercial), incluant tous ses éléments corporels et incorporels, Le prix de cession total s'élève à 190.000 dinars, payable au moyen de trois lettres de change : la première (n° 011749891785) d'un montant de 45 000 dinars, échéant le 31 août 2026 ; la deuxième (n° 011411058854) d'un montant de 95 000 dinars, échéant le 2 septembre 2026 ; et la troisième (n° 011749891688) d'un montant de 50 000 dinars, échéant le 30 septembre 2026.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de Madame Sana EL MARWANI, à son domicile situé au 15, rue du Liban - La Marsa, Tunis, durant une période limitée de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel.

La présente annonce a été publiée aux Journaux Echourouk et le Quotidien en date du 20/08/2026.

2026402984FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 8 Aout 2026, enregistré le 18 Août 2026 à la recette des finances El Mourouj, sous n°26203455 reçu n°M065476, Mme Henda Sfaxi, a vendu à Monsieur Sabeur Chikhaoui, le fonds de commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels, sis et exploité en vente des vêtements d'occasion Friperie, au locale situé au Complexe Jamel Avenue Habib Thameur El Mourouj 1- Ben Arous, toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Sabeur Chikhaoui et à l'adresse du fonds vendu, dans vingt jours à partir de la publication légale de cession du fonds.

Cette annonce est publiée aux journaux Essabah et Le Temps du 25 Août 2026.

2026402987FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'une procuration pour la vente de l'entreprise, authentifiée par signature au Consulat Général de la République Tunisienne à Dubaï le 8 mai 2026, sous le numéro 1464, et enregistrée à la recette des Finances de Mornag le 13 mai 2026, sous le numéro de reçu 11038182 et le numéro d'enregistrement 26701340, M. Fathi Ben Abdallah Ben Mohamed Abbassi, agissant pour le compte de son client, M. Monji Ben Abdallah Ben Mohamed Abbassi, a cédé à la société ALT-TEK, représentée par son mandataire, M. Rami Ben Mohamed El Hadi Ben Mohamed Ayari, l'intégralité des locaux commerciaux situés au 63, rue Bab Jedid, 1027 Sidi El Bechir, Tunis, par acte de vente desdits locaux, authentifié par signature le 17 août 2026 et enregistré au Bureau des Finances de la rue de l'Jazira le 18/08/2026, sous le n° 86973098, reçu n° M049858.

Publié dans le journal Al-Chourouk le 22 août 2026.

Toute objection peut être adressée au rédacteur du contrat, Maître Ahmed Ben Hassana, avocat, dont le cabinet est situé au 42, rue Hédi Chaker, 3ème étage, bureau n° 7, Belvédère, Tunis.

2026402989FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la Goulette le 21/08/2026 sous le n° 26206828 quittance n°87820 Ridha ZORGUI, vend à la Sté. Orivex Trading, en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce sis 5 bis Rue Nelson Mandella Cité el Basatin L'AQUINA RNE 1235779G, pour le prix de vingt Mille dinars consignés chez l'acquéreur.

Les oppositions doivent être adressées chez maître MOUNIR BACCOUCHE Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette Annonce a été publiée au journal Echourouk le 27/08/2026.

2026402993FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Société Nazem et Fils

Identifiant fiscal : 1981679JNM000

Registre de commerce :
B50209282026

Adresse : 20, rue de Belgique,
Boumhel 2097

En vertu d'un contrat de location en date du 10 mars 2026, enregistré auprès de la Recette des Finances de Fouchana le 15/05/2026, sous le numéro 26302164, quittance de paiement n° M053743, la société Avicole Tiba (Dawajen Tayba) immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 1258183G, dont le siège social est sis Km 7, Route de Korbous, El Marja, Soliman 8020, a donné en location la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un centre d'élevage de poulets de chair à la société Nadhem et Fils, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1981679J, dont le siège social est sis 20, rue de Belgique, Boumhel 2097, et ce pour une durée de cinq (5) ans, conformément aux conditions et clauses stipulées dans le contrat de location.

Cette annonce a été publiée le 23/08/2026 aux journaux la presse et Essahafa.

2026R02512FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 16/04/2026 enregistré à la recette des finances rue 20 mars Houmt Souk Djerba le 16/07/2026 (reçu n° M082749 n° d'enregistrement 26304576 Mr WIFAK AROUA titulaire de la carte d'identité nationale n° 08635800 a donné en gérance libre la totalité de leur F.C consistant en tout commerce sis à rue 20 mars Taourit Houmt Souk Djerba à Mr Achraf Boumallassa, Tunisien, titulaire de la carte d'identité nationale n° 13512044 délivrée à Tunis 03/09/2020 .

Les oppositions doivent se faire auprès de Mr Achraf Boumallassa et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2026R02514FCCC3

Gérance Libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/07/2026 enregistré à la Recette des Finances, à Rue Mohamed Maarouf, Soussse, le 27/07/2026, Quittance N° M065459, Enregistrement N° 26301870, La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le Siège Social est à POULINA, GP1 KM 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Bouraouia DOUKALI, numéro CIN 09250132, demeurant à 25 rue ELGhoula, Madina Al Atika, Sousse, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés, situé à rue AL Araoua, à compter du 01/08/2026. Cet avis est publié au journal Le Quotidien le 27/08/2026.

2026R02521FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 14 Aout 2026 et enregistré à la recette des Finances Mateur - Bizerte le 14/08/2026 Quittance N° M057386 enregistrement N° 26301074 Madame Rebah Bent Salah Ben Ahmed Daraji veuve Mohamed Habib JELJLI (C.I.N n° 01530790) A loué la totalité du fonds de commerce à Monsieur Issam Ben Ali RIAHI (C.I.N N°08102405) Situé au local Rue Mohamed Ali Mateur - Bizerte exploite (Vente de vêtements prêt-à-porter) Numéro d'enregistrement foncier 61054, Nommé Rebah avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location de onze Mois (11 Mois) commençant le 01/09/2026 Jusqu'au 31/07/2027 Non Renouvelable et Pas besoin Avis avec un loyer mensuel Trois Cent dinars (300.000 DNT) par Mois.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien daté le 27/08/2026.

2026R02525FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous signé privé enregistré à la recette des finances Al Khawarismi Kairouan le 21/08/2026 enregistrement N°26303487 quittance n°71932 Me Ainouss Rafik CIN N°07546466 donne en location à Mme Bouzidi Houda, La totalité du fonds de commerce avec ces articles incorporels sis à rue 2 Mars 1934 Kairouan CAFFE HANNABAL.

2026S01157FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p établi par Maître Atef Ben Salah Avocat, sis 11 rue de Charle De Gaulle Tunis enregistré le 06/08/2026 à la Recette des Finances Rue d'Aljazira Tunis quittance n°M048004 enregistrement n°26301995 Mme Mouldia Boukthir a loué à M. Amor Mansouri la totalité du fonds de commerce « Commerce D'épices Et De Salais » avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à 04 Rue La Valette Bab Bhar Tunis.

Les oppositions seront reçues au siège sis à 04 Rue La Valette Bab Bhar Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Le quotidien le 27/08/2026.

2026402986FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement dans le secteur agricole

Nom : Groupement de développement agricole et de pêche «Zahna Nafat»

Siège : Tbarsok Béja

Zone d'intervention : Ain Hammam

Objectifs : Fournir d'eau potable

Membres :

Président : Rachid Nafati

Membre : Rachid Manaï

Trésorier : Abdelrazak Ben Achour

2026R02511APSF1

Constitution d'un bureau de syndicat

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mai 2026, établi par Maître Omar Saïdan, huissier de justice près la Cour d'Appel de Tunis, sous le numéro 26052, et la lettre de non opposition de la municipalité de Tunis en date du 11/08/2026 sous le n°1622 a été constitué le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble le diamant rose, sis à immeuble le diamant rose, Menzah 9 C Tunis, composé de :

Monsieur Akram Kamoun : Président

Madame Sonia Bouska Yino : Trésorière

Monsieur Mokhtar Jlassi : Membre

Monsieur Ahmed Hmisi : Membre
2026402999APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente sur saisie immobilière

Il sera procédé à la vente au plus offrant le lundi 28/09/2026 à 09H00 par-devant la chambre des criées du tribunal de Sousse 2, cité Sahloul Sousse :

-De la totalité des 188.145 parts indivises (188.145 m2) dans le titre foncier- 26868 Sousse d'un terrain à bâtir sis à Hammam Sousse Hmada Kbira pour une mise à prix de 89374 D 604 selon le rapport de l'expert Youssef ZEMMEL -ainsi que la totalité des 173 parts indivises (173 m2) dans le titre foncier 100394 Sousse d'un terrain à bâtir sis à Hammam Sousse Hmada Kbira pour une mise à prix de 35925 D 495 selon le rapport du même expert.

Toutes les parts saisi reviennent à maitre Néji Lahouar, avocat demeurant à Sousse Rue sœur Joséphine.

Créancier poursuivant, M. Fathi B Mohamed Alouini, travaillant à l'étranger demeurant à son domicile

élu, cabinet de l'avocat poursuivant maître Amor Boukadida sis à Sousse 2 Rue Béchir Sfar.

En exécution de la grosse du jugement d'appel n° 75317 rendu par la cour d'appel de Sousse le 05/02/2024 signifié par maître Fathi Nasri le 13/03/2024

La visite de l'immeuble est possible sur les lieux tous les jours de 09H00 à 17H00.

Pour de plus amples renseignements contacter le cabinet de l'avocat poursuivant ou le greffe de la chambre des criées du tribunal de Sousse 2, cit éSahloul.

2026S01154VEPA1

Etude Maître Sami Kotti

Avocat à la Cour de Cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère
Tunis

TEL : 71 800.159

FAX : 71 786.728

MF : 509781 N

Partie Poursuivante : Monsieur Souheil Baccar en sa qualité de liquidateur, demeurant au 30 rue Belhassen Ben Chaabene – El Omrane Tunis - nommé en vertu de l'ordonnance rendue par monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 08/04/2016, le domicile élu du liquidateur au cabinet Maître Sami Kotti – avocat à la cour de cassation - sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

Partie Saisie :

1/ Fedha Trabelsi Khalfaoui, demeurant au 23 rue de Mauritanie Ezzahra Ben Arous

2/ Mourad Melki demeurant au 23 rue de Mauritanie Ezzahra Ben Arous

3/ Saida Melki ayant son domicile élu au cabinet Maître Saloua Souli sis au 32 rue Abou Baker El Bekri- Imm. Luxor II - 1er étage Montplaisir Tunis.

4/ Jamel Melki, demeurant au 23 rue de Mauritanie Ezzahra Ben Arous.

5/ Abdelkader Melki, demeurant au 23 rue de Mauritanie Ezzahra Ben Arous .

Avocat Poursuivant : Maître Sami Kotti – avocat à la cour de cassation - sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble Saisi : L'immeuble objet du titre foncier n° 25550 Ben Arous sis au 33 rue Mauritanie Ezzahra Ben Arous sur lequel est édifié une villa de deux étages – le rez de chaussé se compose de deux séjours, salon, chambre à coucher, cuisine et salle de bain et à l'étage se trouve un séjour et cinq chambres, le bâtiment est en bon état ,revêtement en marbre, bonne boiserie et équipé de chauffage central – le local est entouré de jardin où il y a une piscine et un studio composé d'une chambre, cuisine et salle d'eau, un garage ouvre sur la rue de Mauritanie - la surface bâtie est de 254 m2 par étage, 48m2 pour studio et 38 m2 pour le garage.

Mise à Prix : la mise à prix – après la réduction de 40 % - est fixée à la somme de sept cent quatre vingt douze mille trois cent trente dinars (792.330.D 000).

Les Charges Grevant L'immeuble :

15.76 FF au profit institu Sadki

- Hypothèque de 1000.00 FF au profit de la coopérative tunisienne pour les prêts

- Hypothèque de 20.000 Dinars au profit de la BT

- Hypothèque de 20.000 Dinars au profit de la BT

- Hypothèque de 100.000 Dinars au profit de la BT

Date Et Lieu De Vente : La vente aura lieu le Jeudi 24/09/2026 à 9H à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2026402985VEPA1

Vente aux enchères

Le Saisissent :

Mahmoud Gnoumi, profession travailleur, domicilié au 10 Zenkat Sidi chlouf, rue Nasser ben jaafar, Tunis.

L'adversaire Saisi :

Les héritiers de tayeb ben saleh ben ahmed sont :

1-sa veuve maryam bent mouhamed ben saeed 2- ridha ben tayeb ben ahmed 3- abdel latif ben tayeb ben ahmed 4-mahdi ben tayeb ben ahmed 5- hayet bent tayeb ben ahmed 7- sabri ben tayeb ben ahmed 8- salah ben tayeb ben ahmed .

Les intrus sont les héritiers de tunis said, et ce sont ses fils issus de son mariage avec saleh ben mansour ahmed 9-faraj ben saleh ahmed 10- abdel majeed ben saleh ahmed 11- Qamra bent saleh ahmed 12- Maryam bent saleh ahmed.

Par legs obligatoire à ses petits-enfants de sons fils défunt mouhamed Ahmad : 13- hafedh ben mouhamed ahmad 14- adel ben mouhamed ahmad -15 souhail ben mouhamed ahmad 16- ahlem bent mouhamed ahmad 17- amal bent mouhamed ahmad 18- najah bent mouhamed ahmad.

Les hommes travailleurs et les femmes au foyer ; domiciliés rue habib bourguiba al-barada Mahdia.

Suivi par :

Maitre Chouk Ftouma avocate auprès de la cour de cassation, Avenue Taieb Mhiri Mahdia.

Immeuble destiné à la vente :

Un terrain rectangulaire aux limites naturelles établies comprenant environ 198 oliviers repartis en 5 bassins séparés par des ponts de terre situé sur la route zorda sidi alwan dans le gouvernorat de mahdia plus précisément au lieu dit «al-musaynaa» sa superficie est de 43260m2.

La propriété est bordée au nord, à l'est et à l'ouest par un chemin agricole et au sud les héritiers de saleh ben belgacem hamza.

La somme d'ouverture de vente de l'immeuble :

Il est apprécié par l'expert monia zaim dans son rapport daté du 2025/08/06 et fixé à cent soixante mille cinq cents dinars (160.500.000 d) .

Date et Place :

Il est fixé à l'arrondissement de vente immobilier du tribunal de première instance de Mahdia et ce la matinée du lundi le28/09/2026 à 9h.

Condition de visite :

On peut visiter l'immeuble durant tous les jours de la semaine aux horaires administratif et on peut lire le cahier des charges au greffier du tribunal ou au bureau de l'avocat poursuivant.

Condition de vente à l'enchère :

Chaque participant par l'intermédiaire d'un avocat inscrit auprès de la cour d'appel et après présentation de la garantie du 1/3 de la somme d'ouverture et en ce qui concerne les étrangers ils doivent avoir l'autorisation du gouvernorat.

2026402988VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière d'un bien immeuble immatriculé

Créancier saisissant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996, I.U 0000110F, sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, élisant domicile à l'étude de son avocate Maître Fatma Ben GOUIDER, dont M.F et adresse ci-dessous indiqués.

Débiteur saisi : Mohamed BEN SNOUSSI SALLAMI, en sa qualité de Caution Réelle, Solidaire et Hypothécaire demeurant à la Rue 42314 n° 04, Cité El Ouarda, El Agba, Tunis.

L'avocate poursuivante : Maître Fatma BEN GOUIDER, avocate près la Cour de cassation, sise au 4 rue Mahmoud Materi, Mutuelle ville 1002Tunis, M.F 716624 F.

Bien mis à la vente : tel que constaté et décrit par l'expert Montasser ben Saleh Al-Abidi, désigné en vertu de l'O.R n° 43881 du 30/06/2025 :

Constat et description : selon son état juridique, il correspond au T.F N° 145252 Tunis, dénommé « Dar Sallami », parcelle n° 233 du plan de lotissement du T.F n° 142822 Tunis, situé au n° 13 rue 617, cité Al-Folla, Agba, Tunis. Concrètement, une parcelle de terrain approximativement rectangulaire comprenant un immeuble résidentiel composé d'un rez-de-chaussée, un 1er étage et un 2ème étage partiel, accessible directement par une voie publique (rue Abdelhamid Ben Dhaou) d'une

largeur d'environ 04 mètres. Le bien dispose de deux entrées principales indépendantes : la 1ère mène au rez-de-chaussée et la seconde est une entrée en escalier menant à l'étage supérieur, où :

Le rez-de-chaussée : logement de type S+2. La façade principale revêtue d'un habillage de façade et les portes extérieures sont en fer. L'intérieur se compose d'un hall d'entrée couvert, d'où l'on accède, par une 2ème porte, à un salon, 2chambres, une salle de bain avec douche et une cuisine donnant sur un patio arrière non aménagé, éclairé par plusieurs fenêtres et doté d'un escalier menant au 1er étage. On y trouve également un couloir équipé d'un placard mural en bois. Les plafonds décorés de moulures en plâtre de type « Gourja » et « Qamraia ». Le sol recouvert de carreaux de céramique et de carreaux de terre cuite ordinaires (mosaïque 25/25). Les murs recouverts de faïence ordinaire dans la salle de bain, la douche et la cuisine. Les portes et les fenêtres en bois et, pour la plupart, protégées par des grilles en fer forgé. La construction est globalement en bon état et relève d'un standing moyen.

Le 1er étage : logement de type S+2 accessible par un escalier extérieur constituant une entrée privée et indépendante, ainsi que par un escalier intérieur reposant sur l'espace arrière non couvert du rez-de-chaussée. Il se compose d'un salon, de 2 chambres, une salle de bain avec douche et une cuisine. Les plafonds décorés de moulures en plâtre de type « Gourja » et « Qamraia ». L'ensemble du sol recouvert de carreaux de céramique.

Les murs recouverts de faïence ordinaire dans la salle de bain, la salle d'eau et la cuisine. Les portes en bois et les fenêtres en bois et en aluminium, la plupart étant protégées par des grilles en fer forgé. La construction est globalement en bon état (de standing moyen).

Le 2ème étage : petit studio composé d'un salon, une kitchenette et une

salle de bain. Le sol recouvert de carreaux de céramique et certains murs sont revêtus de faïence. Les fenêtres et les portes en bois. L'état général du bâtiment est inférieur à la moyenne et relève de la catégorie économique.

Limites : au nord : un bien revenant au tiers ; au nord-ouest : une voie publique/rue Abdelhamid ben Dhaou ; au sud-est : un bien revenant au tiers ; au sud-ouest : un bien revenant au tiers.

Superficies : la superficie du terrain est d'environ 120 m² et les surfaces construites sont d'environ 231 m², réparties comme suit :

Le rez-de-chaussée couvre environ 120 m², le 1er étage couvre environ 103 m² et le 2ème étage partiel environ 25 m².

Le bien est soumis au Plan d'aménagement urbain (PAU) et se trouve dans une zone à vocation « résidentielle et de services à densité relativement élevée », référencée sous le numéro UH4. De destination résidentielle et équipé de l'électricité, du gaz naturel et de l'eau potable, et raccordé au réseau d'assainissement.

Mise à Prix : 308.400d000 frais en sus.

- Participation à l'adjudication : Il faut consigner au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des consignations et des dépôts ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

La surenchère se fait à travers un avocat.

Les étrangers doivent au préalable avoir une autorisation du Gouverneur.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 28/09/2026 à partir de 9 heures du matin et heures suivantes à la chambre des criées près du Tribunal de Première Instance de Tunis2sis sur la route de Mdjez et Bab, Sidi Hassine, Tunis.

Visite de l'immeuble : sans conditions particulières, Il faut respecter l'intégrité des lieux et des résidents.

- Consultation du cahier des charges : se fait à l'étude de l'avocate poursuivante ou au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis2.

2026402997VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière d'un bien immeuble immatriculé

Créancier saisissant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A en la personne de son représentant légal, RC Tunis B187881996,I.F 0000110F, sise au 70-72 avenue Habib Bourguiba, Tunis, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Fatma Ben GOUIDER, dont M.F et adresse ci-dessous indiqués.

Débiteur saisi : Fethi BEN HASSINE CHAFRIDI ABDI, en sa qualité de Caution Réelle, Solidaire et Hypothécaire demeurant à la Rue Ahmed KOUMI n° 03, Cité Folla, El Agba, Tunis.

L'avocate poursuivante : Maître Fatma BEN GOUIDER, avocate près la Cour de cassation, sise au 4 rue Mahmoud Materi, Mutuelle ville 1002Tunis, M.F 716624 F.

Bien mis à la vente : constaté et décrit par l'expert Montasser ben Saleh Al-Abidi, désigné en vertu de l'O.R n° 43882 du 30/06/2025, comme suit :

Constat et description : selon son état juridique, il correspond au T.F n° 145253 Tunis, dénommé « Dar Al-Abdi », parcelle n° 235 du plan de lotissement du T.F n° 142822 Tunis, situé au 13 rue 617, cité Al-Folla, Al-Agba, Tunis.

Concrètement, Une parcelle de terre presque rectangulaire comprenant un immeuble résidentiel composé d'un rez-de-chaussée, 1er étage et un 2ème étage partiel. On y accède directement par une voie publique (rue Abdelhamid ben Dhaou) d'une largeur d'environ 04 m, où se trouvent son entrée et sa façade principale :

Le rez-de-chaussée : Un logement de type S+2. Sa façade principale revêtue d'un habillage de façade, et les portes extérieures en fer. • l'intérieur, il se compose d'un hall couvert en forme de L, d'où l'on accède, à droite, à la cuisine et, à gauche, à un espace arrière nu / patio comprenant l'entrée du logement du rez-de-chaussée, sur lequel s'ouvrent plusieurs fenêtres et d'où part un escalier menant au 1er étage. Il comprend également un salon, 2 chambres à coucher, 1 salle de bain, 1 douche et 1 cuisine. Certains plafonds sont décorés de plâtre moulé

de la marque « Gorja ». Le sol recouvert de carreaux de mosaïque standard (25/25). Les murs recouverts de carrelage ordinaire dans la salle de bain, la salle d'eau et la cuisine et le hall couvert. Les portes et les fenêtres en bois et, pour la plupart, protégées par des grilles en fer forgé. La construction, globalement en bon état et d'un standing moyen.

Le 1er étage : logement de type S+2. On y accède par un escalier intérieur édifié sur l'espace arrière non aménagé du rez-de-chaussée. Il se compose d'un salon, 2 chambres à coucher, 1 salle de bain avec douche et 1 cuisine. Les plafonds décorés de plâtre moulé. L'ensemble du sol recouvert de carreaux de céramique. Les murs revêtus de faïence dans la salle de bains et la salle d'eau. Les portes en bois et les fenêtres en aluminium, la plupart étant protégées par des grilles en fer forgé. La construction est globalement en bon état et d'un standing moyen.

Le 2ème étage : Petit studio composé d'une pièce principale et d'une salle de bain. Le sol recouvert de carreaux de céramique et les murs de la salle de bains revêtus de faïence. Les fenêtres et les portes en bois. L'état général du bâtiment est inférieur à la moyenne et relève de la catégorie économique.

Limites : du nord-est : un bien revenant au tiers ; du nord-ouest : une voie publique / rue Abdelhamid ben Dhaou ; du sud-est : un bien revenant au tiers ; du sud-ouest : un bien revenant au tiers.

Superficies : la superficie du terrain est d'environ 120 m² et la superficie bâtie est d'environ 211 m² réparties en:

Le rez-de-chaussée environ 120 m², le 1er étage environ 93 m², le 2ème étage partiel environ 25 m².

Le bien est soumis au Plan d'aménagement urbain (PAU) et se trouve dans une zone classée « zone résidentielle et de services à densité relativement élevée », référencée sous le code UH4. Il est à vocation résidentielle, équipé de l'électricité, du gaz naturel et de l'eau potable et raccordé au réseau d'assainissement.

Mise à Prix : 297.200d000 frais en sus.

- Participation à l'adjudication : Il faut consigner au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des consignations et des dépôts ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. La surenchère se fait à travers un avocat.

Pour les étrangers, il faut avoir en plus l'autorisation du Gouverneur.

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 28/09/2026 à partir de 9 heures du matin et heures suivantes à la chambre des criées près du Tribunal de 1ère Instance de Tunis 2 sis sur la route de Mdjez et Bab, Sidi Hassine, Tunis.

Visite de l'immeuble : sans conditions particulières. Il faut respecter l'intégrité des lieux et de ses résidents.

- Consultation du cahier des charges : se fait à l'étude de l'avocate poursuivante ou au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis2

2026402998VEPA1

Avis aux créanciers

Changement d'administrateur judiciaire

Le tribunal de 1ère instance de Ben Arous, a prononcé le 27/07/2026 l'arrêté n°65 de changement de l'administrateur judiciaire Mohamed Saleh Kilani par l'administrateur judiciaire Rached Zaghdoudi (52.299.508) et ce concernant le redressement judiciaire n°65 concernant la société MECAFLEX IU 0002969L.

2026R02522VEPA2

Clôture de la liquidation

Société Dépôt Frigorifique El Ayoun

Siège Social : R.N. 3, Km 202, Hajeb El Ayoun 3160

Identifiant unique : 1376423M

Suivant décision de son Excellence Juge des Séquestres et des liquidations au tribunal de première instance de Kairouan en date du 3/08/2026 Affaire N° 31, il a été ordonné de clôturer la liquidation de la Société Dépôt Frigorifique El Ayoun.

2026S01163VEPA2

Ouverture de la distribution de deniers

Les héritiers d'Ali Ben Bechir Berkawi 1/ ses frères khaled, Mohamed Aziz, Emna, Taj Nejoun 2 les héritiers de Mohamed sa veuve Messaouda Larget leurs fils Ahmed Amine, Widad, Mawaheb, Adel, Ramzi et Assma 3/ les héritiers Abdehamid sa veuve Amira Benkraim et leurs fils Hamdi, Ghazi et yossri 4/ l'héritier de houcine berkawi son fils Mohamed tous domiciliés au cabinet maître Boutabba Anis sis à l'avenue Habib Bourguiba Tataouine. Ils annoncent qu'en vertu de la décision de Mme Samar Elyakoubi magistrat au tribunal de 1ère instance de Medenine charger de distribution statuant dans l'affaire N°97 l'ouverture de la distribution des fonds consignés d'un montant de 159.633dt557 opposition faite par Mme saida elouz et Clinique Ibn Enafis et que quiconque veut participer à la distribution doit déposer ses preuves de dette au prêt du juge sus mentionner dans un délai de 30 jours à compter de la publication de présente annonce au journal officiel sous peine de déchéance de son droit .

2026X01190VEPA2

Nomination de liquidateur

Association Tunisie Croissance

Adresse : Immeuble intégral centre urbain nord Tunis

Matricule Fiscal : 1376960J

En vertu de l'ordonnance sur requête N° 1376960J émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 06/08/2026, il a été décidé la nomination de maître Faouzia ABBES liquidatrice de l'association Tunisie Croissance sise à immeuble intégral centre urbain nord Matricule Fiscal 1376960J et la nomination de Monsieur Mehdi JABNOUNI juge commissaire pour superviser les opérations de liquidation.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur sis au 11, Rue belhessen jrad cité administrative Ariana - Tél : 28 206 646, dans les 15 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2026402995VEPA2

Clôture d'une liquidation judiciaire

En application de la décision du tribunal de première instance du Tunis dans l'affaire N° 590, il a été décidé de clôturer la liquidation de la succession du feu HMIDA ELGORGI et le dépôt du dossier de liquidation au greffe du tribunal.

2026403003VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE ALPHA BUS TUNISIE

SA. Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saad Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 753938F

CNSS : 217637-66

RNE : 0753938F

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Bus Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi le 30 septembre 2026 à 11 heures au siège social sis à Route de Sidi Saad Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes portant sur la cession, par la Société au profit de Alpha International Tunisie, du terrain sis à Mornag, objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous, ainsi que sur le schéma de règlement du prix proposé par l'acquéreur.

2- Approbation de la cession, par la Société, au profit d'Alpha International Tunisie, du terrain sis à Mornag, objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous.

3- Approbation du schéma de règlement du prix de cession du terrain.

4- Approbation de l'autorisation accordée au Directeur Général à l'effet de conclure et de signer, au nom et pour le compte de la Société, tous actes et documents afférents à la cession au profit d'Alpha International Tunisie, du terrain objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous.

5- Pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, administratives et réglementaires requises.

2026R02509SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE ALPHA INTERNATIONAL TUNISIE

SA. Au capital de 1.300.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saad Borj Ghorbel 2090 Mornag

RNE : 0397962T

Messieurs les actionnaires de la société Alpha International Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi le 30 septembre 2026 à 10H Au siège social de la Société sis à Route Sidi Saad Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes portant sur l'acquisition par la Société, auprès d'Alpha Bus Tunisie, du terrain sis à Mornag, objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous, ainsi que sur les modalités de financement de ladite opération.

2- Approbation de l'acquisition par la Société auprès de Alpha Bus Tunisie de du terrain objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous.

3- Approbation des conditions financières de l'opération d'acquisition du terrain objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous.

4- Approbation de l'autorisation accordée au Directeur Général à l'effet de conclure et signer au nom et pour le compte de la Société tous actes et documents afférents à l'acquisition du terrain objet du Titre Foncier n°15250 Ben Arous ainsi qu'au crédit bancaire destiné au financement dudit terrain.

5- Pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

2026R02510SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OMEGA MAGHREB

Siège social : Z.I lot n° 11, Hammam Zriba-Zaghouan

Capital : 10.850.000 dinars

Identifiant unique : 1030643F

Messieurs les associés de la société OMEGA MAGHREB sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 17 septembre 2026 à 10h00, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société OMEGA durant l'exercice 2025 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025 ;

3. Lecture et approbation des états financiers de la société OMEGA pour l'exercice 2025 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration

8. Renouvellement des mandats des administrateurs

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

2026R02518SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SIPA S.A

Société Anonyme au capital de 17.600.000 dinars

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha-Tunis - Tunisie

MF : 0868350Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SIPA SA, société anonyme au capital de 17.600.000 dinars dont le siège social est au 06, Avenue Khair-Eddine Pacha 1002 Tunis Tunisie, titulaire de l'identifiant unique 0868350Q/A/M/000, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 17 septembre 2026 à 10 h de matin à son siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SIPA durant l'exercice 2025.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2025.

- Lecture et approbation des états financiers de la société SIPA arrêtés au 31 décembre 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration.

- Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2026.

- Pouvoirs pour formalités.

2026R02519SANB3

CONVOCATION

SOCIETE SAPEA

S.A. De Production D'essences Aromatiques

S.A. au capital de 54 000 D

SIEGE SOCIAL : Rue du Cuivre Z.I. de Ben Arous - 2013 Ben Arous

MF : 004821Z/A/M/000

MS : 25144-21

Les actionnaires de la société "SAPEA" sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 22 septembre 2026 à 15 Heures au siège social sis à la Zone Industrielle de Ben Arous, Rue du Cuivre, et, en vidéo conférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée relative à l'exercice 2025

2/ Rapports du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025

3/ Rapports du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025

4/ Approbation des dits rapports et quitus aux administrateurs

5/ Affectation des résultats

6/ Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

7/ Renouvellement des mandats des Administrateurs et Nomination d'un Administrateur

8/ Questions diverses.

Tous documents estimés nécessaires sont à la disposition des actionnaires sont au siège social conformément à la Loi.

2026R02520SANB3

CONVOCATION

**SOCIETE TOURISTIQUE
CEDRIANOTEL**

S.A au capital de 5 254 125 dinars

**Siège social : Hôtel Cedriana Zone
Touristique Midoun Djerba**

Identifiant unique : 0042707L

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Cedrianotel sont invités à assister le jeudi 24 septembre 2026 à dix heures du matin au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée Générale Ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025
- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025
- Autorisation d'opérations
- Affectation des résultats
- Quitus aux administrateurs
- Nomination des membres du conseil d'administration
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée Générale Extraordinaire à l'issue de la première à 11 heures du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Unicité des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général
- Modification des articles 20 et 21 des statuts
- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

2026R02523SANB3

CONVOCATION

**SOCIETE DJERBA D'ANIMATION
TOURISTIQUE**

SA au capital de 1 200 000 dinars

**Siège social : Hôtel Cedriana Zone
Touristique Midoun Djerba**

Identifiant unique : 0713052C

Messieurs les actionnaires de la Société Djerba d'Animation Touristique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 26 septembre 2026 à dix heures du matin, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025
- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025
- Approbation d'opérations
- Affectation des résultats
- Quitus aux administrateurs
- Fixation des jetons de présence
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

2026R02524SANB3

**CONVOCATION A UNE
ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE**

« CONTROLE UNION TUNISIE »

Société Anonyme

Capital social : 50 000 DT

**Siège Social : 130, ZI CHOTRANA I,
2088, Ariana**

IU : 0856545L

Les associés de la Société Anonyme «CONTROLE UNION TUNISIE», au capital de 50 000 Dinars, inscrite au Registre National des Entreprises et immatriculée sous l'identifiant unique n°0856545L, sise à 130, ZI Chotrana I, 2088, Ariana, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 28/09/2026 sur convocation du Conseil d'Administration, au siège de la société, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Régularisation et ratification de l'augmentation du capital social objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2025 ;

2- Ratification des décisions prises par le Conseil d'Administration, s'agissant des résolutions adoptées depuis le 19/06/2024 jusqu'au 01/10/2025 ;

3- Mise à jour des Statuts ;

4- Pouvoirs en vue des formalités ;

2026R02526SANB3

**Convocation à l'Assemblée
Générale Ordinaire**

Société Immobilière El Manar

**Société Anonyme au Capital de
650 000 Dinars**

**Siège Social : 70, Avenue Mohamed
V - Tunis**

Identifiant Unique (RNE) : 0030838 H

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière El Manar S.A sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 29 septembre 2026 à 9:30 au siège social de la société sis au : 70, avenue Mohamed V - 1002 - Tunis, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025 ;

2- Approbation du rapport de gestion, des conventions réglementées et des états financiers de l'exercice 2025 ;

3- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

5- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège ci-haut mentionné.

2026R02530SANB3

**Convocation à l'assemblée
générale ordinaire Polyclinique
Chams**

S.A au capital de 6 321 363 dinars

Route de Gremda km 3.5-3062 Sfax

RC : B1148231997

M.F : 420474V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la polyclinique Chams S.A sont

convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 25 Septembre 2026 à 18H00, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2025.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3- Fixation des jetons de présence.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Approbation des états financiers relatifs l'exercice 2025.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

7- Information de la prise de fonction de direction dans d'autres sociétés, par un ou plusieurs administrateurs, et le président directeur Général.

8- Quitus aux administrateurs et au président directeur Général.

9- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2026, 2027 et 2028.

10- Approbation de nomination d'un administrateur au conseil d'administration.

11- Délégation de pouvoirs.

2026X01192SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle

Exercice clos au 31/12/2024

KEystone AM TUNISIA

SA au capital de 500.000 dinars

Siège social : Immeuble 3S KARRAY Bloc B N° B3.1

Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1371494G

Les actionnaires de la Société KEystone AM TUNISIA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au bureau sis au numéro 7 Rue Gafsa Menzeh 5-Ariana 2037, le 10 septembre 2026 à 16 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenue et du mode de convocation de l'assemblée générale annuelle

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

3/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2024

5/ Approbation des conventions réglementées

6/ Quitus aux administrateurs

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2024

8/ Pouvoirs pour formalités

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2024, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2026402990SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle

Exercice clos au 31/12/2025

KEystone AM TUNISIA

SA au capital de 500.000 dinars

Siège social : Immeuble 3S KARRAY Bloc B N° B3.1

Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1371494G

Les actionnaires de la Société KEystone AM TUNISIA SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au bureau sis au numéro 7 Rue Gafsa Menzeh 5-Ariana 2037, le 10 septembre 2026 à 18 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenue et du mode de convocation de l'assemblée générale annuelle

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2025.

3/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2025

5/ Approbation des conventions réglementées

6/ Quitus aux administrateurs

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2025

8/ Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pendant la période de liquidation

9/ Pouvoirs pour formalités

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2025, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2026402991SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Dissolution de la société

Nomination d'un liquidateur

KEystone AM TUNISIA

SA au capital de 500.000 dinars

Siège social : Immeuble 3S KARRAY Bloc B N° B3.1

Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1371494G

Les actionnaires de la Société KEystone AM TUNISIA SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, au bureau sis au numéro 7 Rue Gafsa Menzeh 5-Ariana 2037, le 10 septembre 2026 à 17 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenue et du mode de convocation de l'assemblée

2/ Dissolution de la société

3/ Nomination d'un liquidateur

4/ Fixation d'une adresse de correspondance

5/ Pouvoirs pour formalités

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2026402992SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société AVIP TUNISIE

Siège social : 85 rue 13 aout, Choutrana2, La soukra, Ariana

R.N.E : 0842838 Z

Matricule Fiscal : 0842838Z

C.N.S.S : 15473318 C

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution du jugement préparatoire rendu par la Chambre du Conseil du Tribunal de première instance de l'Ariana, en date du 10 juillet 2026, ayant chargé Mr BEN SALEM Faouzi, l'Administrateur judiciaire de la société, de convoquer les actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire afin de délibérer sur une proposition d'augmentation du capital social de la société, j'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 17 Septembre 2026 à 15 heures, au siège social de la société Le Charme Immobilier sis à Rue 8612 Impasse N°85 Zone Industrielle Chargaia à l'effet d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1- Examen du projet d'augmentation du capital social de la société d'un montant de vingt millions de Dinars, à réaliser :

* Par conversion en capital d'un montant de onze millions de Dinars au titre d'une partie des créances détenues par certains actionnaires sur la société ;

* Par souscription de neuf millions de Dinars en numéraire pour le solde du montant de l'augmentation de capital.

2 Examen des modalités et conditions de réalisation de l'opération d'augmentation du capital, notamment :

* La réservation éventuelle de l'augmentation de capital aux actionnaires participant à l'opération ;

* La renonciation, le cas échéant, au droit préférentiel de souscription des actionnaires ne participant pas à l'opération, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

Modification corrélatrice de l'article des statuts relatif au capital social, en cas de réalisation de l'augmentation du capital.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales, administratives, d'enregistrement, de dépôt et de publicités consécutives aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Compte tenu de l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour pour l'avenir de la société, le renforcement de ses fonds propres, l'amélioration de sa structure financière et la poursuite de son activité, l'Administrateur judiciaire invite instamment l'ensemble des actionnaires à assister personnellement à cette Assemblée ou à s'y faire représenter conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de permettre à l'Assemblée de délibérer sur les questions qui lui sont soumises.

2026402996SANB3

CONVOCATION

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A AU CAPITAL DE 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 01 octobre 2026 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution de dividendes aux actionnaires.

- Questions diverses.

2026403000SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

MMP HOLDING SA

SA au capital de 37 000 000 Dinars

Siège social : Rue 8612 impasse N°4 Zone Industrielle Chargaia 1 - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 1488518 P

Messieurs les actionnaires de la Société «MMP Holding», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Lundi 14/09/2026 à 10h, au siège social de la société sis à la rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle – La Chargaia I - et dont la convocation a été déposée au RNE en date du 27/08/2026, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I/ Approbation des comptes de l'exercice 2023 :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2023

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes du dit exercice et sur les opérations visées aux articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 ainsi que des conventions réglementées

4- Affectation des résultats

5- Quitus aux administrateurs

II/ Approbation des comptes de l'exercice 2024 :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2024.

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 ainsi que des conventions réglementées

4- Affectation des résultats

5- Quitus aux administrateurs

6- Renouvellement et nomination des administrateurs pour les exercices 2025, 2026 et 2027

7- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025, 2026 et 2027

2026403002SANB3

Sociétés communautaires

LA SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE KHOBNA

Forme juridique : Société
Communautaire Locale.

Capital social : 10 000 dinars.

Siège social : IMADET KHOBNA -
NASRALLAH 3170.

Matricule fiscal : 1916546E.

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
Communautaire Locale KHOBNA
sont convoqués en Assemblée
Générale Ordinaire qui se tiendra le
20 Septembre 2026 à 9 Heure du
matin, à l'adresse suivante : siège
social.

Ordre du jour :

1- Examen et approbation du Rapport
de gestion du Conseil
d'Administration clos le 31/12/2025.

2- Examen et approbation du Rapport
du commissaire aux comptes de
l'exercice clos le 31/12/2025.

3- Mise à jour de la liste des
actionnaires et l'augmentation du
capital.

4- Nomination ou renouvellement des
membres du Conseil d'Administration.

2026S01165SODB3

LA SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE AGRICOLE ACHABAB WA TANMIA

Forme juridique : Société
Communautaire Locale. Capital social
: 14250 dinars.

Siège social : Cité Erriadh Menzel
Mhiri 3114.

Matricule fiscal : 1823244/D

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
Communautaire Locale

AGRICOLE ACHABAB WA TANMIA
sont convoqués en Assemblée

Générale Ordinaire qui se tiendra le
mercredi le 16 Septembre 2026 à 9
Heure du matin, à l'adresse suivante :
siège social.

Ordre du jour :

1- Examen et approbation du Rapport
de gestion du Conseil
d'Administration clos le 31/12/2025.

2- Examen et approbation du Rapport
du commissaire aux comptes de
l'exercice clos le 31/12/2025.

3- Mise à jour de la liste des
actionnaires et l'augmentation du
capital.

4- Nomination ou renouvellement des
membres du Conseil d'Administration

2026S01166SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mm. Hafeth Gali N° de la CIN
08751237 déclare qu'il a perdu deux
titres de propriété n° : 85752/02 et
85754/02 de T.F Zaineb. Sfax Celui
qui a un droit sur la dite propriété doit
inscrire son opposition au bureau du
notaire Chroudi Nassim place 02
mars Jebenaina Sfax dans un délai
de 30 jours à partir de cette annonce.

2026X01193DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme. Sabra Sellemi N° de la CIN
01335894 déclare qu'elle a perdu
deux titres de propriété n° : 85751/02
et 85753/02 de T.F Zaineb. Sfax Celui
qui a un droit sur la dite propriété doit
inscrire son opposition au bureau du
notaire Chroudi Nassim place 02
mars Jebenaina Sfax dans un délai
de 30 jours à partir de cette annonce.

2026X01194DIVD2

Avis complémentaire concernant la demande d'enregistrement n° 34446

Une erreur matérielle s'est glissée
dans la demande d'enregistrement n°
34446 déposée auprès du Tribunal
foncier de Sfax le 18 novembre 2020
par Maître Abdel Fattah Ayadi,
agissant pour le compte de Maître
Abdelmajid Bensalah, dont l'adresse
de correspondance est le cabinet
d'avocats situé au 2, rue Léopold
Senghor, Immeuble Idriss, Sfax.

L'erreur mentionnait la localisation du
bien comme suit :

« Terrain vacant situé à Wadi Cheikh,
Gouvernorat de Sfax »

La localisation correcte est : « Terrain
vacant situé sur la route de l'aéroport,
km 7, El Hajeb, Sfax ».

2026X01199DIVD2

PERTE

Mr Karim Ben Abedlwahed Bouglita
né le 22/09/1974 CIN N°05668442
déclare que son titre de propriété acte
notarié daté du 14/11/2018 dressé par
les notaires Chaabouni Hechmi et
Ghribi Riadh, qu'il a égaré, et entend
extraire une copie qui tiendra lieu de
copie originale, celui qui a une
opposition, qu'il la présente à l'étude
de maitre Hechmi Chaabouni à
Mahres, Rue des Martyrs dans un
délai ne dépasse pas 30jours à partir
de l'apparition de la présente
annonce.

2026X01200DIVD2